



Succession non réglé après 15 mois

Par **Visiteur**, le **27/01/2017** à **16:16**

Bonjour,

Mon père est décédé au mois de novembre 2015 avec ma sœur et mon frère nous avons immédiatement contacté le notaire de mes parents. Le dossier n'est pas clôturé à ce jour je n'ai aucune visibilité sur l'avancement, le notaire ne répond pas à mes questions par mails. Est-il possible de changer de notaire ? sachant que je n'ai aucune idée de ce qu'il a pu déjà entreprendre. Quels sont les délais normaux pour régler une succession ?
d'avance merci pour vos réponses

Cordialement David

Par **Visiteur**, le **27/01/2017** à **16:25**

Bonjour,

Contactez la chambre départementale des notaires...